



COMMUNE DE MORAINVILLE-JOUEAUX

COMMUNE DE ASNIERES

COMMUNE DE ASNIERES

COMMUNE DE LE PIN

**LÉGENDE DU ZONAGE**

- Limite de zone
- Zone à dominante d'habitat ancien
- Zone à dominante d'habitat pavillonnaire
- Zone de loisirs et de tourisme rural
- Zone à dominante d'activités
- Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
- Zone agricole
- Secteur de protection de la biodiversité et du paysage en zone agricole
- Zone naturelle
- Secteur d'activités économiques
- Secteur d'habitat léger
- bâti pouvant changer de destination (art L.151-11)
- Espace boisé classé
- Secteur soumis à orientation d'aménagement

Éléments repérés au titre de l'article L.151-19 :

- bâti et mur
- Secteur de point de vue

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 :

- haie et arbre
- ensemble paysager
- mare

pour informations :  
Cavités souterraines :

- indices avérés et périmètre de risques
- bétiers (rayon de protection de 30m)
- indices non localisés précisément

Zone à risque d'inondation  
Ce report peut comporter quelques décalages.

Zones humides

Axes de ruissellement

Liste des emplacements réservés		
n°	Désignation	Bénéficiaire
1.	Création d'une liaison douce le long de la D122	Commune
2.	Création d'une liaison douce le long de la D810	Commune

Département de l'Eure, commune de  
**St-Pierre-de-Cormeilles**

**Plan local d'urbanisme**

Pos prescrit le 4 novembre 1983, approuvé le 19 mai 1989  
1ère modification approuvée le 21 décembre 1994  
2e modification approuvée le 28 décembre 2009

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 octobre 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de St-Pierre-de-Cormeilles

Le maire,  
M. Jacky LESAUNIER

**RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE**  
**plan de zonage de la partie sud de la commune**

Date : <b>15 octobre 2018</b>	Phase : <b>Approbation</b>	Échelle : <b>1 / 5 000</b>	Pièce n° <b>4.3</b>
----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	------------------------

Mairie de Saint-Pierre-de-Cormeilles, 93, route de Thiberville (27260)  
tél : 02 32 57 83 76 / fax : 02 32 20 09 36 / mairie@stpierredecormeilles@orange.fr

agence **GILSON & ASSOCIÉS** Sas, urbanisme et paysage  
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

